

**STRUCTURE REGIONALE D'APPUI ET D'EXPERTISE TROUBLE
D'APPRENTISSAGE (SRAE TA)
CENTRE REFERENT DES TROUBLES D'APPRENTISSAGE (CRTA)**

**Pr Christèle GRAS-LE GUEN
CHEF DE SERVICE**

Edith LAURENT
Cadre de santé

SRAE TA :

Charlotte MARTIN
Coordinatrice, psychologue

Marine DEROUARD
Assistante sociale

Elodie MARBLEZ
Ergothérapeute

CRTA :

Arnaud ROY
Responsable de l'unité
Professeur en Neuropsychologie

Docteur Cécile VINCESLAS-MULLER
Pédiatre

Elodie LEGALLAIS
Pédiatre

Stéphanie BELLOUARD-MASSON
Orthophoniste

Valérie CHARBONNIER
Marie-Charlotte DUBREY
Psychologues, Neuropsychologues

Juliette BLANCHET
Psychomotricienne

Vincent LODENOS
Emmanuelle ALIX
Enseignants spécialisés

Secrétariat

Tel 02 40 08 43 09

Fax 02 40 08 35 55

Mail : srae-ta@chu-nantes.fr

Madame, Monsieur,

Vous avez fait une demande auprès du Centre Référent des Troubles d'Apprentissage (CRTA) pour votre enfant.

Nous vous informons que les demandes sont étudiées en amont avec la Structure Régionale d'Appui et d'Expertise pour les Troubles d'Apprentissage (SRAE TA).

Le CRTA situé au CHU de Nantes, (niveau 3 du parcours de santé) ne réalise pas une évaluation de première intention, ni une prise en charge thérapeutique des enfants. Il s'adresse à des enfants qui présentent des troubles d'apprentissage sévères, complexes et durables, pour lesquels des investigations ont déjà été menées en amont par une équipe pluridisciplinaire de proximité (niveau 2) exerçant en libéral ou en institution (CAMSP, CMP, CMPP, service de pédiatrie...) et coordonnée par un médecin spécialiste (pédiatre, médecin scolaire, pédopsychiatre, médecin de rééducation fonctionnelle...).

Afin de compléter le dossier, nous vous demandons de nous adresser les documents suivants :

- Un courrier de votre part, en précisant vos coordonnées, votre demande (quelles difficultés présente votre enfant, qu'attendez-vous des consultations dans ce service ?), et si vous acceptez que nous contactions les différents professionnels qui nous ont écrit, ainsi que ceux mentionnés dans les courriers,

- Un courrier d'un pédiatre, médecin scolaire ou pédopsychiatre qui aura examiné votre enfant et argumentera la demande au CRTA (vérification de l'audition, de la vision, des antécédents médicaux...).

- Les avis éventuels d'autres professionnels qui suivent actuellement ou ont déjà suivi votre enfant, notamment psychologue et/ou psychomotricien et/ou orthophoniste, ainsi que des éléments de l'école (ex : courrier de l'enseignant, compte rendu d'équipe éducative, Gevasco ...).

- La fiche administrative ci-jointe complétée.

A sa réception, le dossier complet sera examiné par des professionnels de la SRAE TA et du CRTA, afin d'estimer si les difficultés de votre enfant relèvent de notre service ou d'orienter votre demande vers d'autres



**STRUCTURE REGIONALE D'APPUI ET D'EXPERTISE TROUBLE
D'APPRENTISSAGE (SRAE TA)
CENTRE REFERENT DES TROUBLES D'APPRENTISSAGE (CRTA)**

professionnels. Une réponse vous sera apportée par courrier dès que possible.

**Pr Christèle GRAS-LE GUEN
CHEF DE SERVICE**

Edith LAURENT
Cadre de santé

Il convient de préciser que les délais d'attente pour le CRTA peuvent être longs. L'équipe de la SRAE TA est toutefois disponible dès à présent pour tout conseil au 02.40.08.43.09.

Veillez croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos salutations distinguées.

SRAE TA :

Charlotte MARTIN
Coordinatrice, psychologue

Marine DEROUARD
Assistante sociale

Elodie MARBLEZ
Ergothérapeute

Pr Arnaud ROY
Responsable du CRTA
CHU de Nantes

Charlotte Martin
Coordinatrice de la SRAE TA

CRTA :

Arnaud ROY
Responsable de l'unité
Professeur en Neuropsychologie

Docteur Cécile VINCESLAS-MULLER
Pédiatre

Elodie LEGALLAIS
Pédiatre

Stéphanie BELLOUARD-MASSON
Orthophoniste

Valérie CHARBONNIER
Marie-Charlotte DUBREY
Psychologues, Neuropsychologues

Juliette BLANCHET
Psychomotricienne

Vincent LODENOS
Emmanuelle ALIX
Enseignants spécialisés

Secrétariat

Tel 02 40 08 43 09

Fax 02 40 08 35 55

Mail : srae-ta@chu-nantes.fr